

CYCLE II SPÉCIALISATION CONSEIL 2021-2022

FORMATION AVANCÉE EN ANALYSE TRANSACTIONNELLE ATTESTATION ATRIUM, NIVEAU I







DURÉE ET CONTENU

1 1/2 année

- 26 jours de formation, soit 156h de formation théorique, y compris deux journées d'évaluations (208 unités de 45')
- 10 demi-journées de supervision de 3h00 en groupes de 3 (30 heures)

PUBLIC

Les professionnels de la relation d'aide, des ressources humaines ou du management, en activité ou en réorientation professionnelle ; professions de la santé et paramédicales ; professions psychosociales et socioéducatives ; conseillers professionnels travaillant en cabinet privé, dans des centres de conseil ou des organisations à but lucratif ou non.

PRIX FORMATION

Formation: CHF 6'220.—

Supervision: CHF 1'300.— (10 supervisions à CHF 130.--/supervision)

TOTAL CHF 7'520.—

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir validé le Cycle I Atrium (ou l'équivalent dans une autre école) 180h de formation (ou 240 unités de 45').

OBJECTIF

Intégrer des compétences de conseil en AT dans une pratique professionnelle.

Les conseillers en AT disposent, dans leur pratique avec leurs clients, de trois axes d'intervention :

- l'exploration des problèmes rencontrés par la personne dans sa réalité actuelle au travers des outils de l'AT;
- la mobilisation des ressources du passé et du présent ;
- l'apprentissage du rôle des émotions, la reconnaissance de celles-ci et leur expression saine au service d'une vie pleine, dans l'accueil de soi et de l'autre.

Le processus d'accompagnement permet aux clients ou aux systèmes-clients de développer leur conscience, leurs options et leur savoir-faire pour la gestion des problèmes. Il vise à accroître leur autonomie en relation avec leur entourage social, professionnel et culturel.

TRAVAUX DEMANDÉS

- Rédaction d'un document d'environ 25 pages sur l'utilisation du contrat et de deux concepts d'Analyse Transactionnelle dans sa pratique professionnelle, avec une réflexion éthique.
- Validation de 2 plans d'accompagnement et 2 circuits su scénario, présentés lors de supervisions.
- 50h de travail de développement personnel en AT
- 20h d'intervision





ATTESTATION

Attestation ATRIUM Niveau I de formation avancée en AT sur 1½ année. Possibilité d'obtenir l'Attestation de l'ASAT au bout de 3 ans (Cycle I et II).

FORMATEUR·TRICE·S

Yves MIGLIETTI, PTSTA-C, Sylvie MONIN, TSTA-C, et autres formateur-trice-s externes, tous agréés par l'EATA.

DATES ET CONTENU DE LA FORMATION 2021-2022

26 journées de formation réparties comme suit (:

- 9 journées de formation théorique (FT) 3 journées « Gestion des émotions (GE) »
- 2 journée de pratique commentée (PC) 4 journées d'analyse de pratique (AP) *
- 3 séminaires de deux jours à thème (SEM) 2 journées d'évaluation (EV)
- * AP : Les journées d'analyse de la pratique visent à développer une pensée réflexive sur la pratique de chaque conseiller en formation. Sont abordés, lors de chaque journée : la posture éthique et la déontologie ; le processus conseiller/client, transfert et contre-transfert ; le diagnostic et plan d'accompagnement. Chaque journée peut centrer l'analyse sur l'apport de la journée théorique précédente

SUPERVISIONS: Un minimum de 10 demi-journées de supervision est requis, en groupes de trois personnes. Ces 10 demi-journées sont incluses dans le forfait. Chaque participant d'un groupe de 3 peut comptabiliser 3h de supervision (règle du Manuel de Formation et d'Examen de l'EATA).

Les groupes de supervision sont répartis entre Yves Miglietti, PTSTA-C et Sylvie Monin, TSTA-C.

INSCRIPTIONS

Merci de vous adresser à info@atrium-institut.ch pour convenir d'un entretien préliminaire.

CONTACT

Pour tout renseignement veuillez-vous adresser à : Sylvie Monin, tél. +41 (79) 412 7193, ou sylvie.monin@atrium-institut.ch





DATES 2021 - 2021

DATE		ТНЕМЕ	FORMATEUR / FORMATRICE
26-27 mars 2021	FT 1-2	1er jour : Mon identité professionnelle (a) 2ème jour : Le contrat : différents types de contrat selon le contexte professionnel ; exigences légales et éthiques	Yves MIGLIETTI, PTSTA-C (avec Sylvie Monin, TSTA-C, 1ère matinée)
21 avril 2021	GE1	Fonction cognitive et sociale des émotions : La peur	William F. CORNELL, MA, TSTA-P
8 mai 2021	AP1	Analyse de pratique, Utilisation du plan d'accompagnement.	Sylvie MONIN, TSTA-C
9 mai 2021	FT3	Les états du moi : mobiliser et fortifier l'Adulte, clarifier les valeurs du Parent pour les mettre au service des besoins de l'Enfant	Sylvie MONIN, TSTA-C
4-5 juin 2021	FT4-5	Analyse de la communication conseillers-clients ; repérage des jeux, instauration d'une communication claire	Yves MIGLIETTI, PTSTA-P et Sylvie MONIN, TSTA-C
26 juin 2021	AP2	Analyse de Pratique	Yves MIGLIETTI, TSTA-C
3 septembre 2021	AP3	Analyse de pratique à partir de verbatim et/ou enregistrements	Yves MIGLIETTI, PTSTA-C
4-5 septembre 2021	SEM1	Le disque des besoins et diverses approches Conseil	Christophe Petitjean, PTSTA-C
Sept 2021	GE2	Fonction cognitive et sociale des émotions : La tristesse	William F. CORNELL, MA, TSTA-P
6-7 novembre 2021	SEM2	Module avancé Conseil : Le pardon	Geneviève SPRING, PTSTA-C
11-12 décembre 2021	FT 6	Les 8 opérations berniennes, conscience du degré de profondeur des interventions. Pratique commentée	Sylvie MONIN, TSTA-C
21-22 Janvier 2022	FT7-8	1 ^{er} jour : Mon identité professionnelle (b) 2ème jour : Méconnaissances, passivité et symbiose	Sylvie MONIN, TSTA-C,
4-5 Mars 2022	FT9 AP4	Les impasses et leur résolution en conseil Analyse de pratique	Yves MIGLIETTI, PTSTA-C
Avril 2022	GE3	Fonction cognitive et sociale des émotions : La joie	William F. CORNELL, MA, TSTA-P
13 mai 2022	PC2	Pratique commentée Conseil	Yves MIGLIETTI, PTSTA-C
14-15 mai 2022	SEM3	Le Keyhole (trou de la serrure), Institut psychothérapie intégrative (Richard Erskine)	Sylvie MONIN, TSTA-C
24-25 juin 2022	EV	Évaluation	Yves MIGLIETTI, PTSTA-C Sylvie MONIN, TSTA-C

SUPERVISIONS:

<u>10 demi-journées de supervision en groupes de trois personnes</u>. Ces 10 demi-journées sont incluses dans le forfait de formation. Chaque personne d'un groupe de 3 peut comptabiliser 3h de supervision – règle du Manuel de Formation et d'Examen de l'EATA.